

## Restitution des échanges autour du programme

### « Trame bleue : espaces et continuités »

L'ARRA a choisi de mettre en débat deux projets phares pour l'année 2016 afin que les adhérents puissent s'exprimer et faire part de leurs idées pour que le réseau continue de répondre à leurs besoins.

Sont ici repris les échanges relatifs au programme « Trame Bleue : espaces et continuités » au cours de l'atelier dédié ainsi que les réponses des adhérents au questionnaire qui leur a été distribué le jour même.

#### **Atelier 1 - Implication des adhérents dans le programme « Trame bleue : espaces et continuités » à travers la co-construction des actions et l'accompagnement sur la gestion des zones humides par le CEN**

Lors de l'Assemblée Générale de 2014 il avait été décidé que l'ARRA évoluerait selon de nouveaux objectifs en cohérence avec les besoins de ses adhérents. Parmi ceux-ci figurait le besoin de traduire les nouvelles politiques et d'accompagner les adhérents dans ces évolutions.

C'est dans ce cadre qu'est co-construit le programme trame bleue sur lequel l'ARRA s'est positionné comme chef de file.

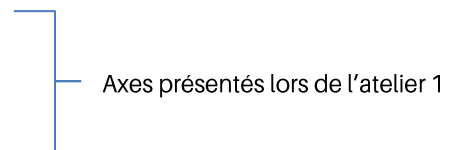
Le programme « Trame bleue : espaces et continuités » s'organise autour de 4 axes de travail :

Axe 1 – Management de projet

Axe 2 – Espace cours d'eau

Axe 3 – Zones humides : état, pressions et connectivité

Axe 4 – Interface vert et bleu



Ce programme rassemble 7 partenaires : l'Association Rivière Rhône Alpes (chef de file), les quatre conservatoires d'espaces naturels de Rhône-Alpes, l'Irstea, et GeoPeka, une start-up de l'École Normale Supérieure de Lyon qui mettront en œuvre **26 actions** durant 4 ans pour améliorer les continuités écologiques à destination des **acteurs de la gestion des milieux aquatiques, des espaces naturels et de l'aménagement du territoire.**

Les **objectifs** de cet atelier étaient :

- ✓ de faire connaître et comprendre ce programme aux adhérents de l'ARRA,
- ✓ de leur permettre d'exprimer leurs besoins dans un cadre clair,
- ✓ que ceux qui le souhaitent se positionnent sur des groupes de travail.

## Axe 2 : Espace cours d'eau - présenté et animé par Nicolas VALÉ - Association Rivière Rhône Alpes

« Par l'intermédiaire de travaux de recherche scientifique, de retours d'expériences et d'un outil cartographique d'aide à la décision, les actions de cet axe ont pour but de fournir des outils opérationnels pour l'effacement d'ouvrages transversaux et latéraux, la détermination de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau et la restauration de berges de cours d'eau et des fonctionnalités biologiques qui leur sont associées. »

Sur cet axe, l'ARRA prévoit de réaliser deux actions :

- ✓ une note méthodologique sur l'effacement d'ouvrages transversaux (échéance 2017),
- ✓ un guide technique sur le recul ou la suppression d'ouvrages latéraux (échéance 2019).

**Le programme est cadré mais la marge de manœuvre reste importante.** L'effacement des ouvrages transversaux pose un grand nombre de questions et notamment techniques.

**Échanges avec la salle :** *quels sont les objectifs que l'on peut donner à cette note méthodologique en fonction des besoins de vos structures ?*

- Pour un technicien, le phasage de la mise en œuvre des travaux est très précis : les rencontres, le pré-diagnostic, les réunions, quelle organisation ? Avec qui ? Comment met-on des conventions en place avec des propriétaires ?
- Il faudrait avoir des retours d'expériences, des exemples d'actions permettant d'évaluer le coût et la marche à suivre.
- Une étude réalisée par l'Agence de l'Eau à l'échelle du bassin RMC sur les coûts de ce type d'opération est disponible. L'ONEMA a également travaillé à ces questions.
- Il est très difficile d'avoir une idée du coût de l'effacement d'un ouvrage sans une étude locale préalable. Une étude technique est indispensable, on ne peut pas s'en passer. Des questions importantes se posent aussi sur l'appropriation et l'acceptation de tels projets au niveau des riverains et des acteurs locaux.

Nicolas VALÉ souligne que l'ARRA ne travaillera pas sur le diagnostic mais sur l'action technique : il a été décidé d'araser cet ouvrage, comment fait-on ?

- Oui, mais il est important dans ce type d'action de ne surtout pas négliger l'aspect social qui occupe une place très importante et qui peut être un frein majeur alors même qu'il n'y a aucun enjeu technique.
- L'ONEMA a fait un guide sur les études à mener lors de l'effacement d'ouvrages. La question sociale y est très présente. Il faudrait que l'on puisse avoir une marche à suivre, un listing des points impératifs à vérifier avant de commencer les travaux.
- Il serait intéressant d'organiser une visite sur un territoire où un arasement a été fait et où les personnes qui y étaient réfractaires ont finalement changé d'avis.
- Avec l'arrivée de la GEMAPI, un nouveau public va devoir se pencher sur toutes ces questions complètement nouvelles pour lui.
- Cette note a aussi pour objectif de s'adresser à ce public pour lui permettre de savoir ce que l'on doit faire, ce que l'on ne doit pas faire.
- Il va falloir faire un important recensement de tous les outils qui existent, des partenaires potentiels, rassembler les données déjà existantes.

On peut envisager de travailler sur le **recensement des outils** et sur les **points d'étapes à respecter**.

### Axe 3 : Zones Humides : état, pression et connectivité – présenté et animé par Delphine DANANCHER – Conservatoire Espace Naturels Rhône Alpes

Le conservatoire a créé l'outil RhoMéO pour permettre le suivi des zones humides du bassin Rhône-Méditerranée. Cette boîte à outil s'adresse aux acteurs et gestionnaires qui veulent mettre en place des suivis de l'état de conservation des zones humides dont ils ont la responsabilité. Elle contient 13 indicateurs opérationnels pour effectuer des suivis de l'état des zones humides et des pressions exercées sur ces milieux. » (extrait de <http://rhomeo-bao.fr/>)

La création de cet outil a permis de faire un diagnostic sur ce qui manquait sur les zones humides.

L'axe 3 du programme a pour vocation d'approfondir la connaissance et de l'agréger à l'échelle régionale des zones humides grâce à l'outil RhoMéO en vue de pallier au manque de lien entre les zones humides, de réanimer le réseau et d'accéder à des connaissances non disponibles actuellement.

Le CEN propose ainsi d'offrir une passerelle qui permettra dans la logique du programme de relier cours d'eau et zones humides.

#### Les actions prévues sont :

- ✓ La construction d'**outils de connaissance** des zones humides à travers la production d'un **outil de calcul**, d'un **outil régional d'agrégation** des valeurs indicatrices pour évaluer les tendances d'évolution des zones humides, la **rédaction d'un guide** d'utilisation des indicateurs RhoMéO pour le suivi de la gestion et enfin la **création d'un nouvel indicateur** de connectivités des zones humides.
- ✓ L'animation, le déploiement et l'accompagnement pour l'utilisation des nouveaux outils. Les conservatoires d'Espaces Naturels accompagnent déjà les collectivités et souhaiteraient aujourd'hui pouvoir apporter leur soutien et aide technique pour que l'utilisation de l'outil RhoMéO soit optimale.

**Échanges avec la salle** : Est-ce que les acteurs de l'eau et des milieux aquatiques ont les connaissances nécessaires au suivi pour l'évaluation des milieux des zones humides ?

- Avoir un outil d'évaluation avec des indicateurs permettrait de faire le lien entre zones humides et cours d'eau et de relier l'Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau avec celui des zones humides. Les limites entre cours d'eau et zones humides sont floues, c'est un continuum. L'objectif du guide est d'éclairer, de mettre en évidence le rôle du compartiment « zone humide » dans l'espace « milieux aquatiques ».

Une question générale ressort dans l'assemblée, concernant le temps passé sur les indicateurs, n'est-ce pas un travail trop chronophage ?

- Chaque site à sa propre problématique et les 13 indicateurs n'y sont pas tous présents. Cependant, les indicateurs faunistiques et floristiques demandent beaucoup de travail.
- Peut-être serait-il envisageable de mettre un gradient pour que les opérateurs de terrain puisse mettre en avant les indicateurs dont ils ont le plus besoin ?

! Attention à ne pas tomber dans le domaine des spécialistes.

- Les indicateurs ne remplacent pas un accompagnement. L'idée n'est pas de rendre obligatoire ce genre de suivi mais plutôt d'aider les collectivités à faire le bon choix. Le CEN sera présent pour répondre aux interrogations par rapport aux choix des indicateurs. À terme, le conservatoire souhaite transférer cette compétence d'accompagnement et de connaissances techniques. Son objectif est donc de former au mieux les personnes désireuses de l'être pour leur permettre une totale autonomie.
- Cet axe du programme est centré sur le fonctionnement et la connexion des zones humides entre-elles. Il n'y aura pas de volet socio-économique.

Pour tout renseignement sur cet axe et sur les possibilités d'accompagnement par les CEN, contacter Delphine DANANCHER : [delphine.danancher@espaces-naturels.fr](mailto:delphine.danancher@espaces-naturels.fr) / 04 72 31 84 54

**Axe 4 : Interface vert et bleu** (cet axe n'a pu être présenté et discuté en AG par manque de temps).

Les objectifs de ce 4<sup>ème</sup> axe sont la synthèse des connaissances à travers l'articulation de la trame verte et bleue, la liaison entre les acteurs, la formation, l'échange et la sensibilisation pour la valorisation et la diffusion des connaissances techniques.

Pour répondre à ces objectifs plusieurs actions sont prévues :

- ✓ L'organisation de journées techniques,
- ✓ La planification d'une formation au dialogue territoriale destinée aux gestionnaires des milieux aquatiques.
- ✓ La réalisation de formations (cours) en ligne (MOOC)
- ✓ La conception et la réalisation de films de sensibilisation.

Un certain nombre de questions se posent concernant cet axe et sa mise en œuvre pour répondre au plus près aux besoins des adhérents à travers ce programme.

Reste à approfondir les pistes de travail sur les liens et l'articulation entre la trame verte et bleue et l'espace de bon fonctionnement.

L'ARRA et le CEN vont avoir besoin de personnes ressources et de retours d'expériences.

Il va falloir définir les **priorités thématiques** en termes de formation à destination des techniciens (au sens large) et des élus.

## Retour des questionnaires aux adhérents

- ✓ Selon vous, au terme des 4 années du programme « *Trame bleue: espaces et continuités* », celui-ci sera une réussite pour l'ARRA et ses adhérents si :
  - ✓ Ce programme devra être connu et utilisé par les gestionnaire et ne pas « rester dans un placard ». Les associer le plus à l'amont serait enrichissant pour le programme avec des REX et des animations autour des REX.
  - ✓ Pour les ouvrages transversaux, importance de l'acceptation sociale, la géotechnique des ouvrages, la prise en compte des mesures d'accompagnement des usages.
  - ✓ Établir un parcours aboutissant aux travaux avec choix interne/externe, outils de communication sur intérêt de l'arasement par rapport à équipement puis passer à la phase élaboration technique, conduite de travaux puis, après: travaux avec

recensement des outils existants pour identifier les outils manquant pour travailler à leur élaboration.

- ✓ Augmenter le rayonnement de l'ARRA au niveau régional voir national: devenir un réseau professionnel connu.
  - ✓ Aider les porteurs de projets, les structures gestionnaires à avancer dans leurs travaux.
  - ✓ Développer la collaboration hors « rivières », faire naître sur les territoires des partenariats entre les différents acteurs.
  - ✓ Si les élus prennent en compte automatiquement les espaces de bon fonctionnement et les zones humides dans tous leurs projets de territoire.
  - ✓ Appropriation des notions par les techniciens et les élus. Favoriser la prise d'autonomie dans la gestion des projets (par une augmentation des connaissances et des compétences des élus et des employés des syndicats ou autres).
  - ✓ Qu'un certain nombre d'acteurs désireux de le faire soient associés à la production des guides par intégration de leur expertise / expertise d'usages des membres de l'ARRA.
  - ✓ Appropriation collective
  - ✓ Intérêt de contacter les personnes qui faisaient ce travail d'assistance aux maîtres d'œuvre dans les DDT avant qu'elles ne le fassent plus. Il existait des agents qui faisaient quasiment uniquement ça dans les petites collectivités. Ceux qui sont en poste depuis 5-10 ans dans le métier connaissent ces personnes qui ont quelque chose à apporter.
  - ✓ Cohérence entre les 2 visions Rhône Alpes et Auvergne, à terme, simplification des démarches pour les gestionnaires pour entreprendre ces projets
  - ✓ Retour d'expérience
  - ✓ Outils pour évaluer son projet : recensement des projets déjà réalisés, des services et outils existants, etc.
- ✓ **Souhaiteriez-vous être associé-e à l'un des groupes de travail du programme ?**
- ✓ Thomas AVARELLO - Communauté de Communes du Pays de l'Ozon sur la thématique ouvrages latéraux et transversaux. Pour l'axe 3, un important projet de restauration est en cours sur Chaponnay (69). Le CEN peut nous contacter si besoin.
  - ✓ Julien DUMOUTIER - Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Véore sur la thématique continuité latérale.
  - ✓ Héloïse GRIMBERT - Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR) sur la thématique « zones humides ».
  - ✓ Murielle PAPIRNYK - Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien (SIGR) sur la thématique axes 2 espace cours d'eau.
  - ✓ Brice NOIROT - Dynameau sur la thématique axe 2 espaces cours d'eau: note méthodologique et guide technique.
  - ✓ Isabelle MOINS - Association France Dignes sur l'axe 2 et plus précisément le guide technique sur le recul d'ouvrages latéraux. France Dignes peut mettre en relation avec des référents techniques.



AUVERGNE - Rhône-Alpes



**Pour plus d'informations :**

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES  
7 RUE TRAME BLANCHE, ESPACES ET CONTINUITÉS  
38000 GRENOBLE

« Trame Blanche, espaces et continuités » - Restitution des échanges avec les adhérents de l'ARRA

+33 (0) 4 76 48 98 08  
arra@riviererhonealpes.org